

**DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE MERCURY**  
**Séance du Mardi 11 Octobre 2022 à 20 heures**

L'an deux mille vingt-deux, le onze octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de MERCURY, légalement convoqué le six octobre de l'an deux mille vingt-deux s'est réuni à la salle du conseil municipal, en séance publique et dans le respect des règles sanitaires en vigueur, sous la présidence de Monsieur Alain ZOCCOLO.

**Étaient présents :**

**Monsieur le Maire :** Alain ZOCCOLO

**Mesdames et Messieurs les Adjoints :** Michel ROTA, Evelyne MARECHAL ; Yves Dunand, Christiane DEMOND et Jean RACT-GRAS.

**Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :** Mikaël DEVILLE-DUC ; Vincent BOISSON ; Valérie DALBY ; Sabine BOYER ; Catherine REYDET ; Eva SAVOY ; Carine CELCE-LAURENS ; Lisa BOCQUIN ; Nathalie VERRIER ; Sylvie VALLET ; Maria-Angela PIFFET GORINI ; Alexandre REVET ; Gérard BESSON ; Ludovic PELLISSIER ; Jean-Noël VIBERT et Claude DAL-MOLIN.

**Étaient absents et excusés :** Monsieur Christophe CARCEY-CADET.

**Secrétaire de séance :** Monsieur Vincent BOISSON

N/REF : 52-22  OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION CONCERNANT LES TRAVAUX D'AMENAGEMENTS DU CHEF-LIEU, EXTENSION DU CIMETIERE, AMENAGEMENT D'UNE ESPLANADE COMMEMORATIVE ET DE PLACES DE STATIONNEMENT ET MISE EN ACCESSIBILITE DU PARVIS DE L'EGLISE	Nombre de membres		Suffrages exprimés
	En exercice	Présents	
	23	22	22

L'adjoint aux projets rappelle à l'assemblée le projet de réaménagement du chef-lieu qui consiste en l'aménagement de l'extension du cimetière, la création d'une esplanade commémorative, le réaménagement des stationnements et la requalification du parvis de l'église.

Il rappelle que le CAUE a accompagné la collectivité dans ses réflexions préalables de réaménagement du centre bourg. Cette démarche s'est déclinée sur deux niveaux : une réflexion globale visant à la définition d'un plan guide d'aménagement et une réflexion pré-opérationnelle pour l'extension du cimetière et la requalification de la place de l'église.

Monsieur ROTA précise que ces travaux de réaménagement de l'espace public consistent à :

- Aménager, sécuriser et valoriser le parvis de l'église,
- Agrandir la surface du cimetière dans l'objectif de répondre à la demande grandissante de concessions et de pallier la saturation de l'actuel cimetière, de se mettre en conformité avec le code funéraire,
- Valoriser le monument aux morts par un emplacement approprié et un aménagement paysager qui invite au rassemblement ponctuel, à la commémoration, accessible aux PMR,
- Valoriser le parking de l'église et du cimetière dans une dynamique plus durable,
- Sécuriser les circulations de l'ensemble des usagers sur l'ensemble des secteurs concernés par le projet d'aménagement,
- Préserver un espace ouvert sur le paysage environnant, valoriser les points de vue sur le grand paysage.

Ce projet s'inscrit dans une démarche de réaménagement global du chef-lieu. En effet, à travers ce projet, la commune souhaite repenser l'organisation des différents espaces du village et revoir les connexions entre ceux-ci.

Monsieur ROTA précise à l'assemblée les différentes tranches et le montant estimatif des travaux :

TRANCHES	TRAVAUX	Montant en €HT
N°1 (2023)	Travaux d'extension du cimetière	246.677,31
N°2 (2024)	Aménagement d'une esplanade commémorative	229.724,89
N°3 (2024)	Aménagement de places de stationnement	149.286,37
N°4 (2025)	Mise en accessibilité du parvis de l'église	296.534,01
Total des tranches		922.222,58

Après en avoir délibéré, à la majorité (1 abstention : Claude DAL-MOLIN), le Conseil Municipal décide de SOLLICITER une aide financière la plus élevée possible selon le tableau ci-dessous et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier :

Subventions publiques	Nature des travaux	Montant des travaux en €HT
ETAT - DETR ou DSIL	- Travaux d'extension du cimetière (2023)	246.677,31
	- Aménagement d'une esplanade commémorative (2024)	229.724,89
	- Mise en accessibilité du parvis de l'église (2025)	296.534,01
CONSEIL REGIONAL	- Aménagement d'une esplanade commémorative (2024)	229.724,89
	- Mise en accessibilité du parvis de l'église (2025)	296.534,01
CONSEIL DEPARTEMENTAL	- Travaux d'extension du cimetière (2023)	246.677,31
	- Aménagement d'une esplanade commémorative (2024)	229.724,89
ONAC (Office National des Anciens Combattants)	- Déplacement et valorisation du monument aux morts (2024)	121.380
Le souvenir français	- Déplacement et valorisation du monument aux morts (2024)	121.380

Le Maire,  
Alain ZOCCOLO



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217301548-20221011-D52-22-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/10/2022

Affichage : 21/10/2022